

l'enseignant

L'école libératrice



DE BOURGOGNE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022



SOMMAIRE

Edito - équipe SE UNSA 58	p. 2
Liste CAPA	p. 3 et 4
Liste CSA académique	p. 5
Nos revendications, nos valeurs	p. 6 et 7
Je vote UNSA	p. 8

Syndicat des Enseignants-Unsa DIJON
6 Bis, rue Pierre Curie 21000 DIJON
03.80.55.50.36
ac-dijon@se-unsa.org
Site internet : sections.se-unsa.org/dijon

#AgirAvecVous

Mieux vivre
mon métier

Nous voici à quelques jours d'une période importante pour la profession et le syndicat, celle des élections professionnelles.

Les votes se feront exclusivement par internet, entre le 1^{er} décembre et le 8 décembre 2022.

4 votes à émettre

- CSA ministériel - CSA académique - CAPN : commission administrative paritaire nationale
- CAPA ou CCP pour les contractuels ou AESH et AED

Un enjeu majeur

Seules les organisations élues au CSA ministériel auront **capacité à négocier**. C'est le vote au CSA ministériel qui déterminera la répartition des moyens alloués à chaque syndicat. Le taux de participation, freiné par les modalités électroniques du vote, doit pourtant prouver l'attachement des personnels à être représentés et défendus au sein des quatre instances décisionnaires.

Maxime Lacroix
Secrétaire Académique



**Parce que tous les syndicats ne se ressemblent pas,
Votez pour le syndicat de l'exigence, du concret, du progrès.**



Toute l'équipe SE UNSA Nièvre vous remercie pour votre confiance,

dont :

*Éric GUYOT, secrétaire départemental SE UNSA 58,
et Florent MOULINET, secrétaire départemental UNSA Education 58.*



L'équipe s'étoffe avec notamment:



Je suis Marie Gréa, nouvelle militante au SE-Unsa.

Je suis professeure de français en collège depuis 20 ans désormais dans le secteur de Cosne-sur-Loire. J'ai d'abord été TZR en début de carrière pendant quelques années avant d'intégrer le collège Claude Tillier plus durablement.

En tant que jeune TZR, j'ai eu la bonne surprise de rapidement bénéficier des conseils de l'UNSA et j'y ai rencontré des collègues bienveillants et impliqués dans une démarche de soutien notamment. J'ai donc simultanément adhéré à ce syndicat et à l'état d'esprit d'une équipe que je suis très heureuse de rejoindre en cette rentrée 2022 afin de me rendre utile, à mon tour, auprès de mes collègues du secondaire !

LA LISTE DU SE-UNSA EN CAPA DES ENSEIGNANTS du 2nd degré, CPE et Psy-EN de Dijon



1	CHARLOT	Emilie	Professeure Certifiée	Collège Clos De Pouilly	Dijon	21
2	LACROIX	Maxime	Professeur Certifié	Lycée Général International Charles De Gaulle	Dijon	21
3	PLUMET	Yannick	Professeur Certifié	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21
4	BUGUET	Nadège	Professeure Certifiée	Collège Les Bruyères	La Clayette	71
5	COULLENOT	Alice	Professeure Certifiée	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21
6	PERROT	Vincent	Professeur Certifié	Collège Les Epontots	Montcenis	71
7	HAZART	Clémence	Professeure Certifiée	Collège Philippe Cousteau	Brienon-Sur-Armançon	89
8	CHANDIVERT	Yann	Professeur EPS	Lycée Polyvalent Louis Davier	Joigny	89
9	GIRARD	Laurent	Professeur Certifié	Lycée Polyvalent Clos Maire	Beaune	21
10	HONORE	Alix	PsyEN	Ecole Elémentaire Clé Verte	Guérigny	58
11	GREA	Marie	Professeure Certifiée	Collège Claude Tillier	Cosne-Cours-Sur-Loire	58
12	LARGY	Nicolas	Professeur Certifié	Collège Le Parc	Dijon	21
13	GUILLOT	Hervé	CPE	Lycée Général International Charles De Gaulle	Dijon	21
14	ZUCHOWSKI	Marie-Geneviève	Professeure Certifiée	Collège Jean Jaurès	Guérigny	58
15	EVERITT	Françoise	Professeure Lycée Pro	Lycée Niepce-Balleure	Chalon-Sur-Saône	71
16	GADREY	Stéphane	Professeur Lycée Pro	Lycée Montchapet	Dijon	21
17	LEFEVRE	Magali	Professeure Lycée Pro	Lycée Polyvalent Les Marcs D'Or	Dijon	21
18	MENEREAU	Delphine	Professeure Certifiée	Collège Les Hautes Pailles	Échenon	21
19	MEUNIER MELET	Karine	CPE	Lycée Professionnel Antoine	Chenôve	21



20	MARICQ	Rachel	Professeur Agrégé	Lycée Niepce-Balleure	Chalon-Sur-Saône	71
21	VOUILLON	Noémie	Professeure EPS	Collège Jacques Mercusot	Sombernon	21
22	ROUSSEAU	Frédéric	Professeur Certifié	Lycée Niepce-Balleure	Chalon-Sur-Saône	21
23	LECLER	Olivier	Professeur EPS	Lycée Polyvalent Prieur De La Côte D'Or	Auxonne	21
24	SALAH	Yasmina	Professeure Certifiée	Lycée Polyvalent Louis Davier	Joigny	89
25	CHARDIGNY	Jean-Christophe	Professeur Certifié	Collège Camille Chevalier	Chalon-Sur-Saône	71
26	ANTONINI	Chrystèle	Professeure Certifiée	Collège Paul Langevin	Fourchambault	58
27	OUAGNE	Elisabeth	Professeure Certifiée	Lycée Polyvalent Prieur De La Côte D'Or	Auxonne	21
28	SAUDER	Christèle	Professeure Certifiée	Lycée La Prat'S	Cluny	71
29	TOUZOT	Hélène	Professeure Certifiée	Collège René Cassin	Paray-Le-Monial	71
30	VIGNE	François	Professeur Lycée Pro	Lycée Professionnel Jean Rostand	Nevers	58
31	GUILLEMAUX	Anne	Professeure Certifiée	Collège Lazare Carnot	Nolay	21
32	DU GARDIN	Céline	Professeure Agrégée	Lycée Général Pontus De Thyard	Chalon-Sur-Saône	71
33	GONTHIER	Séverine	Professeure Certifiée	Collège Clos De Pouilly	Dijon	21
34	LANAUD	Cécile	Professeure Certifiée	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21
35	GALOCHET	Maryline	CPE	Collège Henri Wallon	Varennes - Vauzelles	58
36	PINET	Frédéric	Professeur Lycée Pro	Etablissement Régional D'Enseignement Adapté	Beaune	21
37	BUGUET	Stéphane	Professeur Certifié	Collège Jean Moulin	Marcigny	71
38	SAIFOUDDINE	Mohamed El'Had	Professeur Certifié	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21



AUGUI	Pascale	Professeure des écoles	SEGPA du Collège Le Chapitre	Chenôve	21
PROUKHNITZKY	Alain	Professeur des écoles	SEGPA du Collège Henri Wallon	Varennes - Vauzelles	58

CSA ACADEMIQUE UNSA EDUCATION

1	FLEURY	Agnès	PE	Ecole Romain Rolland	Chalon sur Saône	71
2	BAY-LAPLANTE	Jean-Charles	AAE	Collège Centre	Le Creusot	71
3	LACROIX	Maxime	Certifié	Collège Georges Brassens	Brazey en plaine	21
4	CHARLOT	Emilie	Certifiée	Collège Clos De Pouilly	Dijon	21
5	SONIVAL	Dominique	Agrégé – DDFPT	Lycée polyvalent L. Blum	Le Creusot	71
6	PIERRE	Marie-Odile	PE	Ecole Champs Perdrix	Dijon	21
7	HAZART-GARNIER	Isabelle	Infirmière EN	Lycée professionnel Antoine	Chenôve	21
8	PALLEGOIX	Claudine	Ass. Sociale	Lycée polyvalent le Castel	Dijon	21
9	BONNEFOY	Gilles	Per Direction	Collège Louis Pasteur	Saint Rémy	71
10	BAUDRY	Christine	AESH	Collège Les Courlis	Nevers	58
11	HONORÉ	Alix	PSY-EN	Ecole Clé Verte	Guérigny	58
12	ROBLIN	Isabelle	SAENES	Lycée GT R. Follereau	Nevers	58
13	SILVAN	Solange	PE	Ecole primaire	Cravant	89
14	LEGENDRE	Lysiane	Tech.	Lycée GT C.et R. Janot	Sens	89
15	HARCHAL	Hafida	ATRF	Lycée polyvalent H.Fontaine	Dijon	21
16	DEMIT	Agnès	ADJAENES	Collège André Malraux	Paron	89
17	LACROIX	Karine	Per Direction	Collège Antony Duvivier	Luzy	58
18	VEGLIO	Claire	Médecin EN	Centre médico-scolaire	Dijon	21
19	CAPSIR	Eliana	AAE	Collège Marcel Aymé	Marsannay la côte	21
20	PLUMET	Yannick	Certifié	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21

LE SE-UNSA REVENDIQUE

Le SE-Unsa revendique :



- une négociation salariale et indemnitaire ;
- l'accès aux heures supplémentaires pour tous les corps ;
- la suppression du jour de carence ;
- pour les remplaçants, l'augmentation et une réforme de l'ISSR avec la création d'une part fixe liée à la mission et une part variable liée à l'effectivité des déplacements.

Le SE-Unsa revendique :

- 24 élèves par classe de la maternelle au lycée général et technologique comme au lycée professionnel ;
- 20 élèves par classe pour les établissements des territoires les plus fragiles ;
- 12 élèves dans les Segpa et Erea ;
- le renforcement des équipes éducatives pluriprofessionnelles (personnels d'éducation, psychologues, personnels de santé et sociaux) en fonction du nombre d'élèves et des publics accueillis.



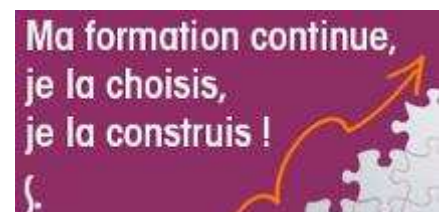
Le SE-Unsa revendique :



- un plan de rénovation et d'équipement du bâti scolaire répondant aux enjeux pédagogiques et climatiques ;
- des salles de classes connectées, spacieuses et insonorisées ;
- des espaces de repos, de travail et de restauration pour les personnels ;
- une formation sur la santé et la sécurité au travail afin d'acquérir une vraie connaissance de l'ensemble des documents et procédures (RSST, RGDI, Duer).

Le SE-Unsa revendique :

- une formation continue et régulière sur le temps de service ;
- une plateforme locale de recueil des besoins de formation ;
- des formations spécifiques pour réussir la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- un accompagnement pédagogique et administratif soutenu pour les entrants dans le métier.



Le SE-Unsa revendique :



- une mutation facilitée pour les collègues qui ne relèvent pas des priorités légales ;
- la prise en compte d'ascendants à charge ;
- la prise en compte de la durée de séparation sans restrictions.

Le SE-Unsa revendique :



- un abaissement du temps de service devant élèves pour les enseignants afin d'intégrer dans leur temps de travail l'ensemble des activités professionnelles collectives et personnelles ;
- des temps de travail en équipe organisés et gérés par l'équipe elle-même ;
- une demi-journée hebdomadaire sans obligation professionnelle.

Le SE-Unsa revendique :

- la mise en place d'un conseiller mobilité professionnelle entièrement dédié à l'accompagnement de chaque agent dans son projet ;
- un bilan de compétences pour chaque agent qui le souhaite ;
- la possibilité d'explorer un nouveau métier avant de prendre une décision définitive de mobilité professionnelle.



Le SE-Unsa revendique :



- un congé complémentaire au congé maternité ou d'adoption, spécifique aux enseignants et assimilés, en compensation des périodes de vacances scolaires couvertes par le congé maternité ou d'adoption ;
- un nombre de journées de garde « enfant malade » proportionné au nombre d'enfants ;
- un congé paternité d'un mois.

L'EDUCATION NATIONALE, L'AUTRE MONDE DU TRAVAIL

Le SE-Unsa revendique :

- la prise en charge par l'employeur d'une partie de la complémentaire santé ;
- l'abandon d'une retenue d'une journée de salaire pour des autorisations d'absence d'une demi-journée ;
- des autorisations d'absences de droit et non sur autorisation pour des événements familiaux et rendez-vous médicaux ;
- la création d'un comité d'intérêt collectif ouvrant droit à des avantages et tarifs préférentiels (culture, loisirs, séjours...) ;
- la visite médicale annuelle ;
- la prise en compte de toutes les demandes de temps partiel ;
- une retraite progressive dans les cinq dernières années de la carrière.

Voter Unsa, c'est soutenir des milliers de femmes et d'hommes qui quotidiennement défendent

NOS PRINCIPES ET VALEURS



JE VOTE UNSA

1) J'ouvre le courriel reçu le 13/10/2022 sur ma boîte académique intitulé « Ouverture du portail des élections professionnelles ».

2) Je clique sur le lien "Accéder au portail Elections".

Ce lien est à usage unique et va permettre d'activer mon compte électeur et de créer mon mot de passe.

3) Je crée mon mot de passe et je choisis la réponse à ma question défi.

JE NOTE PRÉCIEUSEMENT ce mot de passe, la question défi et sa réponse !

Ce mot de passe me servira pour voter du 1^{er} décembre 2022 au 8 décembre 2022.

4) Je reçois ma notice de vote.

Ma notice de vote m'est remise en main propre sur mon lieu de travail ou envoyée à mon adresse postale. Elle contient **mon code de vote**.

5) Je vote !

Entre le 1^{er} Décembre (8h) et le 8 Décembre (17h) :

Armé de mon identifiant électeur, de mon mot de passe élection et de mon code de vote, je me connecte à mon espace électeur :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Je vote 4 fois



aux 4 scrutins CSA ministériel, CSA académique, CAPN, CAPA ou CCP.

Nous vous proposons des événements conviviaux pour voter ensemble 3 fois « UNSA »

Judi 1^{er} déc à 18h

Dégustation de bières bio

Ô Lieu, **Nevers**
40 rue P.Vaillant-Couturier

Inscription souhaitée :
sections.se-uns.org/58/

Ven 2, Lun 5 et Mar 6 déc de 17h à 20h

Sam 3 et Mer 7 déc de 10h à 19h

UNSApéro phoning votes



Local SE UNSA,
15 rue Albert Morlon
Nevers

Si besoin, n'hésite pas à nous contacter :

SE-Unsa de Dijon

Maison des syndicats - 6 bis rue Pierre Curie - 21000 Dijon

03 80 55 50 36 - ac-dijon@se-uns.org - <http://sections.se-uns.org/dijon/>